



Prévenir le risque routier professionnel

Prév. 301
février 2012



Évaluez le risque routier encouru par les salariés de votre entreprise

Ce test vous propose de situer votre entreprise par rapport au risque "trajet", d'une part et "mission" d'autre part. Un questionnaire reprenant les facteurs de risques vous incitera à les noter.

En reportant le total des points obtenus sur le "Baromètre", vous vous situerez dans l'un des trois niveaux préalablement définis.

Les actions à mener sont celles de votre niveau et celles du ou des niveaux inférieurs.

Ce test a pour objectif de vous aider à situer rapidement le niveau du risque routier encouru par vos salariés lors des trajets domicile <--> travail ou lors des déplacements professionnels (Entreprise <--> lieux de la ou des missions) et de vous informer sur les actions possibles au sein de votre entreprise.

Ce test ne se substitue pas à une évaluation fine et rigoureuse du risque, mais est un premier point de repère de la situation de votre entreprise face à ce risque.

La réponse aux questions simples qui vous sont posées renvoie à des pistes d'actions possibles pour éliminer ou réduire le risque, en appliquant pour principes de base :

- l'élimination ou la réduction de l'exposition au risque
- la diminution de la gravité de ce risque : rendre l'usage du véhicule plus sûr
- agir sur le plus grand nombre de personnes exposées
- former et informer les conducteurs



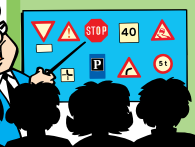
Les causes probables d'accident étant multiples, les possibilités d'agir sont nombreuses.

En effet, nous pouvons mener des actions de prévention pour tendre à :

- Faire baisser le temps d'exposition.
- Améliorer les circonstances de cette exposition :
- Améliorer également le comportement de l'individu.
- Choisir les véhicules les plus adaptés aux missions.
- Fournir aux salariés les meilleures conditions de travail et de sécurité vis-à-vis de ce risque.

Bien évidemment, les solutions proposées sont à adapter à votre entreprise.

Questionnaire d'évaluation du risque d'accidents du trajet

Durée d'exposition 	Le temps de trajet moyen (aller et retour) de votre personnel est-il :	< à 1 heure	0
		= à 1 heure	1
		> à 1 heure	2
Horaires des déplacements	Avez-vous des salariés qui travaillent en dehors des plages horaires 7h-19h ?	Oui	4
		Non	0
	Vos horaires de travail (embauche et débauche) correspondent-ils aux heures les plus chargées en circulation ?	Oui	4
		Non	0
Accès à l'entreprise 	Les entrées-sorties de l'entreprise et du parking du personnel, permettent-elles une bonne visibilité ?	Oui	0
		Non	2
	Une bonne insertion dans la circulation ?	Oui	0
		Non	2
Routes empruntées	La résidence de votre personnel est située majoritairement en milieu ?	Urbain	4
		Inter urbain	2
		Rural	1
Facteurs liés à l'individu 	Utilisez-vous du personnel saisonnier ou intérimaire ?	Oui	4
		Non	0
	Votre personnel est en majorité composé de	Femmes?	1
		Hommes?	2
	Dans votre personnel y a-t-il de jeunes conductrices / conducteurs? (Moins de 2 ans de permis)	Oui	3
	Non	0	
Facteurs liés aux conditions de travail	Les conditions de travail sont, selon les cas, de nature à altérer la vigilance des personnes. Utilisez-vous dans vos travaux des solvants ? (Les solvants, comme certains médicaments ont des effets narcotiques.)	Pas du tout	0
		Un peu	2
		Beaucoup	4
	Utilisez-vous des procédés de travail bruyant ?	Pas du tout	0
		Un peu	2
	Beaucoup	4	
	Votre activité comporte-t-elle des contraintes importantes liées à l'atteinte des objectifs (source de stress)?	Pas du tout	0
	Un peu	2	
	Beaucoup	4	

Total des points :

Questionnaire d'évaluation du risque d'accident de circulation routière en mission

Durée d'exposition	Vous assurez-vous que les déplacements envisagés sont indispensables ?	Jamais : 4 Quelques fois : 2 Toujours : 0
	La durée moyenne des missions nécessite	Moins de 1 h de conduite : 1 De 1 h à 2 h : 2 De 2 h à 3 h : 3 Plus de 4 h : 4
	Vos collaborateurs itinérants habitent-ils près de leurs lieux de travail ?	Pas du tout (+ 20mn) : 4 Un peu : (10 à 20mn) : 2 Oui (< 10mn) : 0
Organisation des déplacements	Avez-vous des contraintes professionnelles (conduite de jour, nuit, pression liée au temps, au rendement, à l'information pendant les déplacements) pouvant influencer l'activité de conduite et la prise de risque.	Pas du tout : 0 Un peu : 2 Beaucoup : 4
	Vos horaires de mission correspondent-ils aux heures les plus chargées en circulation ?	Oui : 4 Non : 0
Routes empruntées	Votre activité est-elle située majoritairement en milieu ?	Urbain ? : 4 Semi-urbain ? : 2 Rural ? : 0
Facteurs liés à l'individu	Votre personnel est en majorité composé de	Femmes : 1 Hommes : 2
	Dans votre personnel y a-t-il de jeunes conducteurs / conductrices ? (Moins de 2 ans de permis)	Oui : 3 Non : 0
Facteurs liés à l'organisation	Votre personnel a-t-il été sensibilisé aux risques de la circulation routière ? (campagnes d'affichage, distribution de dépliants, réunions de sensibilisation sur la sécurité routière...)	Oui : 0 Non : 4
	Votre personnel se déplaçant régulièrement (+50% de son temps de travail) a-t-il reçu une formation théorique et / ou pratique à la conduite en sécurité	Oui : 0 Non : 4
	Vérifiez-vous que votre personnel itinérant est médicalement apte à conduire professionnellement les véhicules ?	Oui : 0 Non : 2
	Savez-vous si votre personnel itinérant dispose effectivement de son permis de conduire ?	Oui : 0 Non : 2
Facteurs liés aux véhicules	Avez-vous défini des règles internes pour l'utilisation des véhicules de société ? (temps de conduire, utilisation du téléphone portable, routes à privilégier...)	Oui : 0 Non : 4
	Avez-vous à déplorer de nombreux petits dégâts sur les véhicules ? (rayures, optiques, bris de glace, carrosserie)	Pas du tout : 0 Un peu : 2 Oui : 4
Facteurs liés aux véhicules	Lors de l'achat/location des véhicules favorisez-vous les équipements de sécurité ? (Air bag, ABS, climatisation, direction assistée, GPS)	Pas du tout : 4 Un peu : 2 Oui : 0

Total des points :



Baromètre pour le risque accidents du trajet

Niveau du risque	Actions pour limiter le temps d'exposition	Actions liées à l'organisation	Actions sur les conducteurs
45 NIVEAU III	Faciliter l'accès à des services disponibles au sein de l'entreprise : restauration sur place, poste...	Veiller à limiter l'exposition des personnes à des conditions de travail ayant des effets néfastes sur la vigilance. Faire un état des lieux du risque trajet dans l'entreprise.	Organiser avec les partenaires spécialisés en sécurité routière des actions de sensibilisation adaptées aux types de conducteurs de l'entreprise.
30 NIVEAU II	Favoriser l'utilisation des moyens de déplacement les plus sûrs : transports en commun.	Analyser systématiquement tous les accidents de la circulation, trajet et travail, et diffuser les analyses. Aménager les accès de l'entreprise pour les rendre plus sûrs, plan de circulation avec séparation des flux (piétons, VL, PL), facilités de parking en ville...	Incorporer lors de l'accueil des nouveaux un chapitre sur la sécurité routière. Mettre à disposition des salariés des informations sur l'état du trafic.
15 NIVEAU I	Prise en compte de la localisation géographique de l'entreprise par rapport à l'accès aux transports en commun, aux zones d'activités prévisibles.	Organiser les horaires de l'entreprise en tenant compte des pics de circulation.	Diffuser régulièrement des brochures d'information concernant la sécurité routière.

Baromètre pour le risque accidents de mission

Niveau du risque	Actions pour limiter le temps d'exposition	Actions sur l'environnement	Actions sur les conducteurs	Actions sur les véhicules	Actions sur l'organisation du travail
53 NIVEAU III	Favoriser l'utilisation des moyens modernes de communication (vidéo, internet, etc...) pour éviter des déplacements.	Sécuriser les accès aux sites, plan de circulation interne.	Stages de conduite en sécurité théorique et/ou pratique. Selon les besoins, stages sur les techniques d'arrimage des charges, comportement du véhicule en charge...	Mettre à disposition des véhicules avec les équipements de sécurité : ABS, Air bag, Clim, Direction assistée, Gps, et valise sécurité.	Etablir des règles internes sur les vitesses, la ceinture, le téléphone portable, nombre de km parcourus, nombre de clients... Faire un état des lieux du risque mission dans l'entreprise.
35 NIVEAU II	Limiter les temps de conduite journaliers (moins de 6 heures par jour ou moins de 300 km). Favoriser les moyens de transport les plus sûrs, combinés éventuellement à l'usage de véhicules.	Inciter à l'utilisation des autoroutes et routes les plus sûres.	Organiser avec les partenaires spécialisés en prévention routière des actions de sensibilisation des personnes. Incorporer lors de l'accueil des nouveaux un chapitre sur la sécurité routière.	Fournir aux personnes des véhicules adaptés aux missions. (séparation conducteur / matériel...)	Suivi des coûts directs et indirects des accidents. Analyser systématiquement tous les accidents de la circulation (trajet et travail) et diffuser les analyses.
17 NIVEAU I	Prise en compte de la localisation géographique de l'entreprise par rapport à l'accès aux transports en commun, zones d'activités prévisibles.	Inciter à rouler de jour et en dehors des heures de pointes.	Diffuser régulièrement des brochures d'information. Instaurer un suivi des permis de conduire des personnes.	Choisir les véhicules les plus sûrs : rapport poids/puissance le plus faible de la catégorie par exemple...	Instaurer un suivi médical des conducteurs (vue, alcool, stupéfiants, médicaments).